

parlement de Dijon, et de Suzanne Pericaud. Il reçut le prénom de Claude. Destiné, en premier lieu, à la carrière du barreau, ensuite à la magistrature, il fut d'abord substitut du procureur du roi à Lyon, puis vice-président du tribunal civil, enfin conseiller à la Cour d'appel de la même ville, et, dans ces diverses positions, il sut allier le culte des choses littéraires aux devoirs sévères du magistrat. Le grec et le latin étaient l'objet de ses prédilections, et il parvint quelquefois à faire passer dans notre langue les finesses et les beautés des classiques. C'est ainsi qu'il publia, avec la collaboration de Pericaud, *Ciceroniana* ou recueil de bons mots et apophthegmes de Cicéron, 1812, 1 vol. in-8°; 2° *Essai sur Martial*, ou imitation de ce poète, 1816, in-8°; 3° les poésies de *Sapho*, traduites en français, 1835; 4° *Mélanges bibliographiques et littéraires*. Il fournit, en outre, à la *France littéraire* de Quérard, de nombreux articles sur les classiques grecs et latins. D'un autre côté, il a joint un glossaire et des notes curieuses à une édition des œuvres de Louise Labé et de Pernelle du Guillet. Enfin, à sa mort, survenue en 1849, il a laissé des travaux préparés, des manuscrits non moins estimables que ses ouvrages imprimés. Parmi ses opuscules inédits, on cite : un *Essai sur le Plagiat*, un *Commentaire* sur les poésies d'André Chénier, un *Glossaire* de Montaigne, une traduction complète de Martial, en vers français, etc. (1)

En 1807, il avait été un des fondateurs de la *Société littéraire* de Lyon, dont il a fait partie jusqu'à sa mort, et

---

(1) V. *Eloge historique* de Claude Breghot du Lut, prononcé à la Société littéraire de Lyon, le 6 février 1850, par M. d'Aigueperse. Lyon, Louis Perrin, 1856, in-8°.